

Monsieur  
Jean-François Thuillard  
Président du Grand Conseil  
Place du Château 6  
1014 Lausanne

Réf. : 25\_COU\_3281

Lausanne, le 4 juin 2025

**Pétition « Oui au train direct de Londres à Genève » (24\_PET\_5)**

Monsieur le Président,

Le Conseil d'Etat donne suite à la pétition susmentionnée, que le Grand Conseil lui a renvoyée en date 5 février 2025. Les pétitionnaires demandent le soutien des autorités vaudoises pour construire l'argumentaire en faveur d'une liaison ferroviaire directe entre Londres, Genève et Lausanne.

En préambule, le Conseil d'Etat souhaite rappeler qu'il a répondu en 2024 à une interpellation du député David Vogel concernant l'étude d'une liaison ferroviaire directe entre Londres et la Suisse romande. (24\_REP\_88).

Tout d'abord, comme il l'explique dans sa stratégie ferroviaire Vision 2050, le Conseil d'Etat estime essentiel de développer le trafic ferroviaire international comme alternative au transport aérien, afin de réduire les conséquences négatives de la mobilité sur le climat.

Toutefois, il ne dispose pas des compétences décisionnelles dans le domaine des liaisons à longue distance. En effet, seule la Confédération dispose des leviers d'actions. Elle a d'ailleurs chargé les CFF d'étudier les possibilités d'une liaison avec l'Angleterre.

Des avancées significatives ont eu lieu depuis le début de l'année. D'une part, les CFF ont confirmé en mars 2025 qu'ils travaillent sur une liaison directe entre la Suisse et Londres. Le projet est considéré comme techniquement réalisable, mais exigeant, avec une mise en œuvre envisagée au plus tôt dans les années 2030. Les points de départ potentiels incluent Genève, Zurich ou Bâle, la décision dépendant des infrastructures disponibles et des aménagements nécessaires dans les gares concernées. Les CFF ont également annoncé leur intention d'acquérir jusqu'à 40 nouveaux trains à grande vitesse multisystèmes. Ces trains, compatibles avec les normes de l'Eurotunnel, permettraient d'établir des liaisons directes entre la Suisse et Londres.

D'autre part, le 8 mai dernier le conseiller fédéral Albert Rösti, chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), a

rencontré la ministre britannique des transports à Londres. Les deux ministres ont signé une déclaration d'intention qui prévoit une coopération renforcée dans le domaine du transport ferroviaire international de voyageurs. L'objectif est de mettre en place une liaison ferroviaire entre la Suisse et l'Angleterre.

Cela étant, plusieurs défis logistiques et techniques se posent à la création d'une telle ligne. En particulier les exigences de contrôles de sécurité et de police qui, l'Angleterre n'étant pas membre de l'espace Schengen, nécessitent l'installation de terminaux de contrôle des passagers dans les gares de départ des deux gares.

Le Conseil d'Etat vaudois salue les avancées significatives de ce dossier. Il suivra avec attention son évolution et défendra, dans le cadre de ses contacts avec la Confédération et les CFF, une liaison au départ de la Suisse romande. Pour soutenir une telle liaison ferroviaire longue distance, il entend plaider la piste de la création d'une liaison TGV-Lyria entre Lausanne et Lille-Europe. Celle-ci aurait l'avantage d'offrir à la fois des correspondances faciles vers l'Angleterre, mais aussi sur les TGV circulant vers l'ouest de la France, la Belgique et les Pays-Bas.

En vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE

Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER

Michel Staffoni

**Copies aux pétitionnaires**

- Mme Nadine McCormick
- Mme Claire Warmenbol

**Copie**

- DGMR